

PROVINCE DE QUÉBEC41^e LÉGISLATURE1^{RE} SESSION**QUÉBEC, LE 7 OCTOBRE 2015****CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 7 octobre 2015*

Aujourd'hui, à seize heures, il a plu à l'honorable Administrateur du Québec de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 58 Loi regroupant la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances et la Régie des rentes du Québec

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par l'honorable Administrateur du Québec.